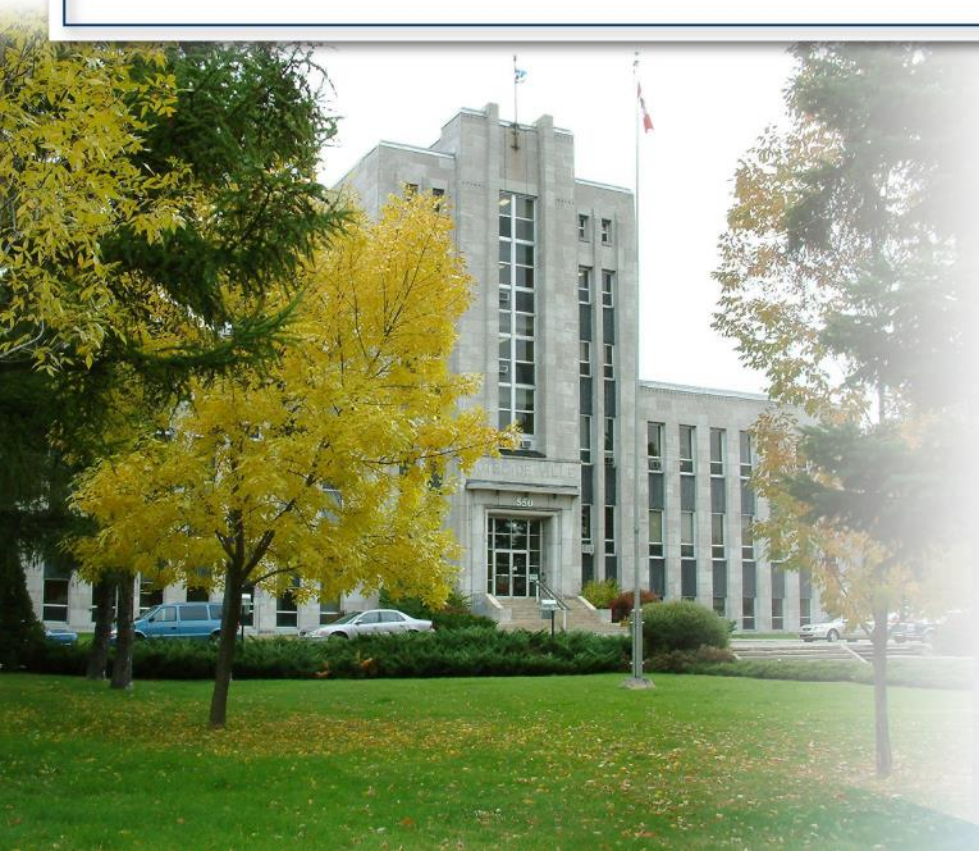


**L'ÉNERGIE AU COEUR DES GENS**

# Le Schéma d'aménagement et de développement durables de Shawinigan



VILLE DE  
**SHAWINIGAN**  
**UN COURANT D'ÉNERGIES**

# Plan T.Pringle and Son





# Le processus de désindustrialisation

Nationalisation de l'électricité: perte de taxes municipales  
Fermeture des usines majeures



# Les conséquences de la désindustrialisation

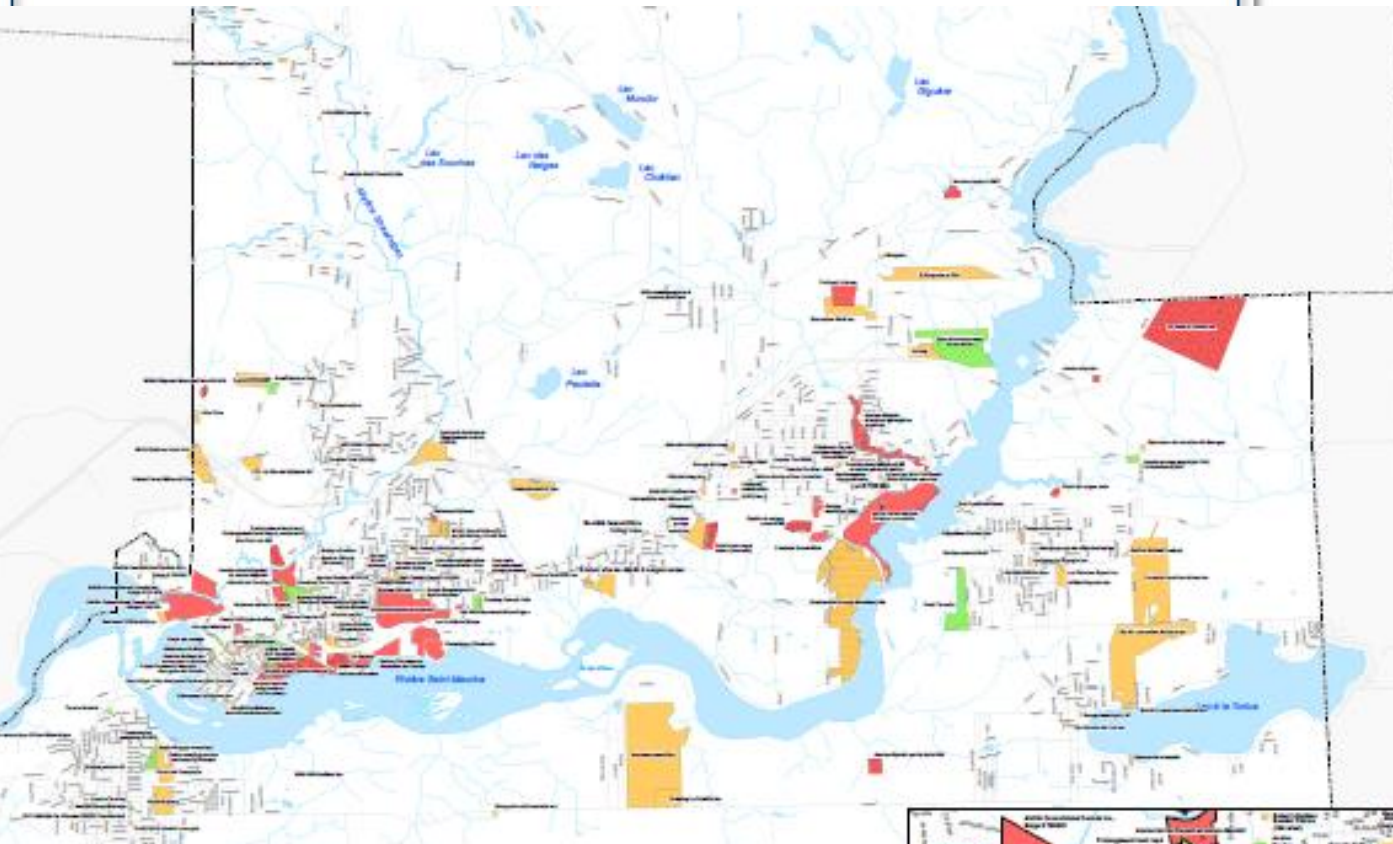
**Legende**

**Catégorisation**

- Contaminé
- Potentialement contaminé
- Réhabilité

**Type de lieux**

- Ancien dépotoir
- Ancien dépôt de neiges usées
- Dépôt de matériaux secs
- Dépôt de neiges usées
- Dépôts de sols et matériaux industriels
- Lieu d'entassement industriel et commercial



- *Terrains contaminés*
- *Nuisances à proximité des habitations*
- *Perte de taxes pour la Ville*
- *Pertes d'emplois*
- *Déstructuration du tissu social*



**Que faire?  
Prendre en main notre propre avenir!**



VILLE DE  
**SHAWINIGAN**  
**UN COURANT D'ÉNERGIES**

# Shawinigan, ville de l'Énergie

De la  
*Shawinigan  
Water and  
Power...*  
À la Cité  
de l'Énergie



# Shawinigan 2030: vision

## Positionnement stratégique adopté dans notre nouveau Schéma d'aménagement et de Développement Durable :

### Énoncé de vision stratégique : Shawinigan 2030

Shawinigan est une ville intelligente, entrepreneuriale et innovante axée vers son développement durable, notamment par les technologies vertes, pour répondre aux différents besoins de sa population et attirer les jeunes familles.

Shawinigan s'affirme économiquement par une structure commerciale, industrielle, agricole et récréotouristique forte et diversifiée.

Carrefour du sport et du plein air, Shawinigan a su préserver et tirer profit de ses richesses naturelles, paysagères et culturelles.

Ville attractive et en santé, elle offre des milieux de vie de qualité, à échelle humaine.



# Shawinigan 2030: vision

## Orientations:

1. Une identité positive et distinctive dont les shawiniganais sont fiers;
2. Des milieux de vies dynamiques, de qualités, adaptés aux besoins et attentes d'une clientèle diversifiée;
3. Un développement économique durable au service du territoire et de sa collectivité;
4. Des modes de transport viables pour l'environnement et la santé, efficaces, diversifiées et intégrés;
5. Des modes de développement et de consommation durables;
6. Un environnement protégé et mis en valeur;
7. Des aménagements urbains favorables à la santé et à la sécurité de la collectivité.

*De ces orientations, 32 objectifs ont été déterminés.*



## Énoncé de Vision stratégique, orientations, objectifs

### Schéma d'aménagement et de développement durables :

- Portrait de la situation (état des lieux, enjeux, etc)
- Analyse de l'adéquation de l'offre et des infrastructures en fonction de l'analyse des perspectives de croissance et de l'évolution probable de la ville dans tous ses domaines et territoires
- Projection territoriale de la ville en fonction des orientations et objectifs visés
- Détermination du périmètre d'urbanisation, des grandes affectations et des usages autorisés

### Plan d'action : En fonction des orientations et objectifs de l'énoncé de vision

- Actions
- Cibles & Indicateurs
- Budget
- Échéancier
- Responsables & Partenaires
- Localisation
- Moyens de coordination
- Coûts des infrastructures inter municipales

### Document complémentaire :

Les règles et les obligations auxquelles devront se conformer la municipalité lors de l'élaboration de leur plan et de leurs règlements d'urbanisme.

Règles visant à assurer l'harmonisation des règlements.

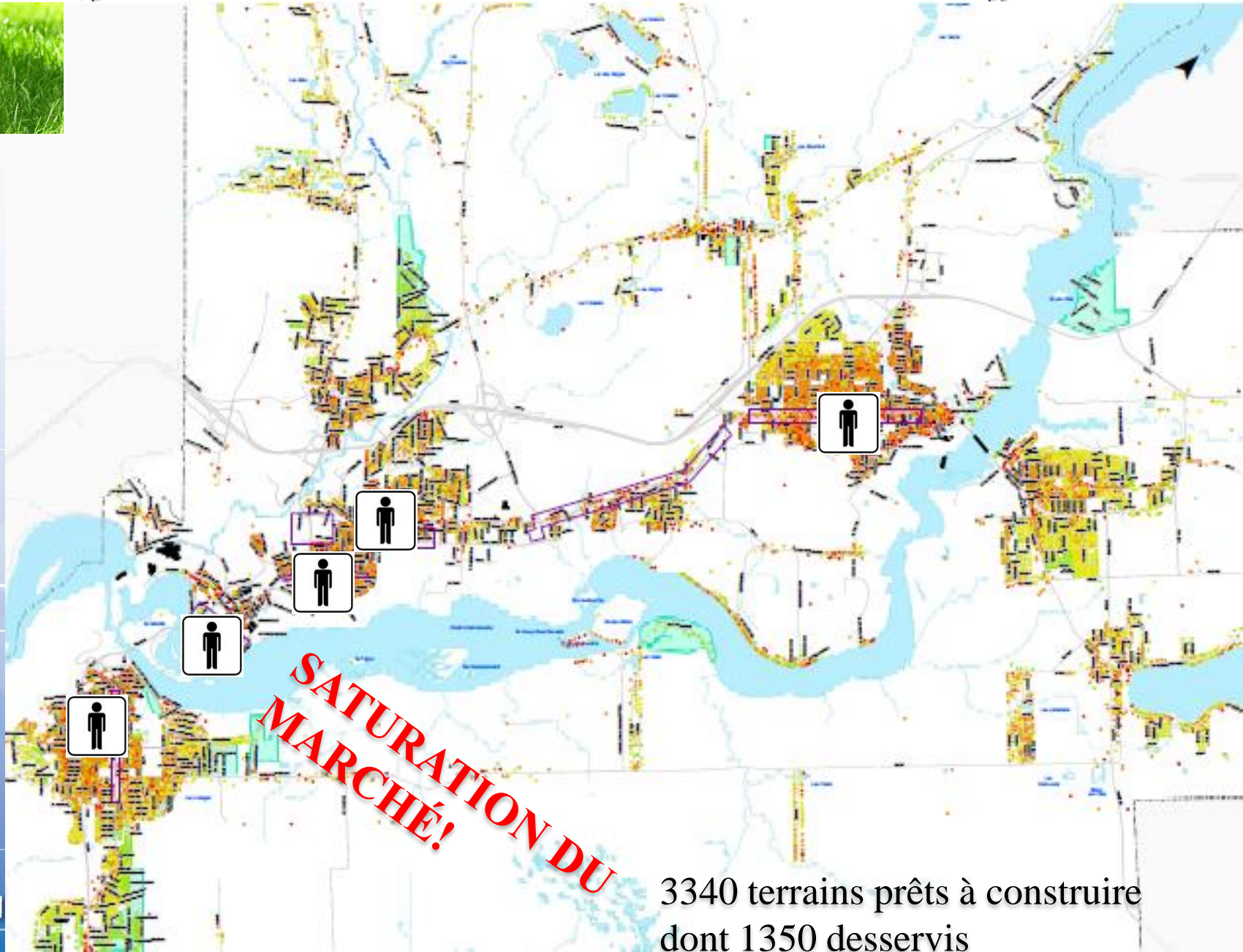
**Retient les parties du plan d'action et du schéma qui :**

- Sont identifiées comme devant faire l'objet d'un contrôle réglementaire
- Sont de nature à contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du schéma

Consultation publique

# PROJECTIONS TERRITORIALES:

TERRAIN A VENDRE



**SATURATION DU MARCHÉ!**





3340 terrains prêts à construire  
dont 1350 desservis

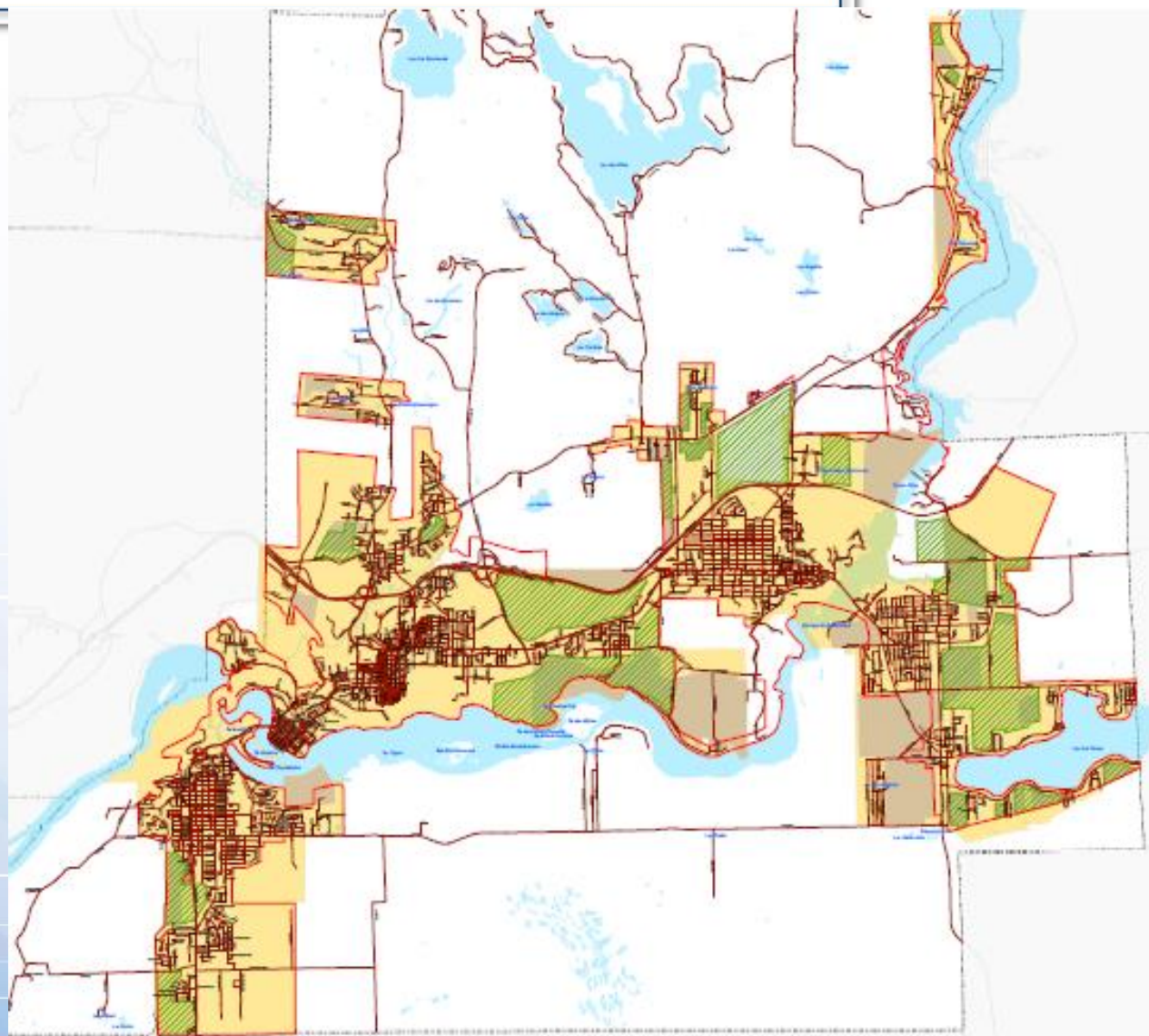


## Resserrement du périmètre urbain

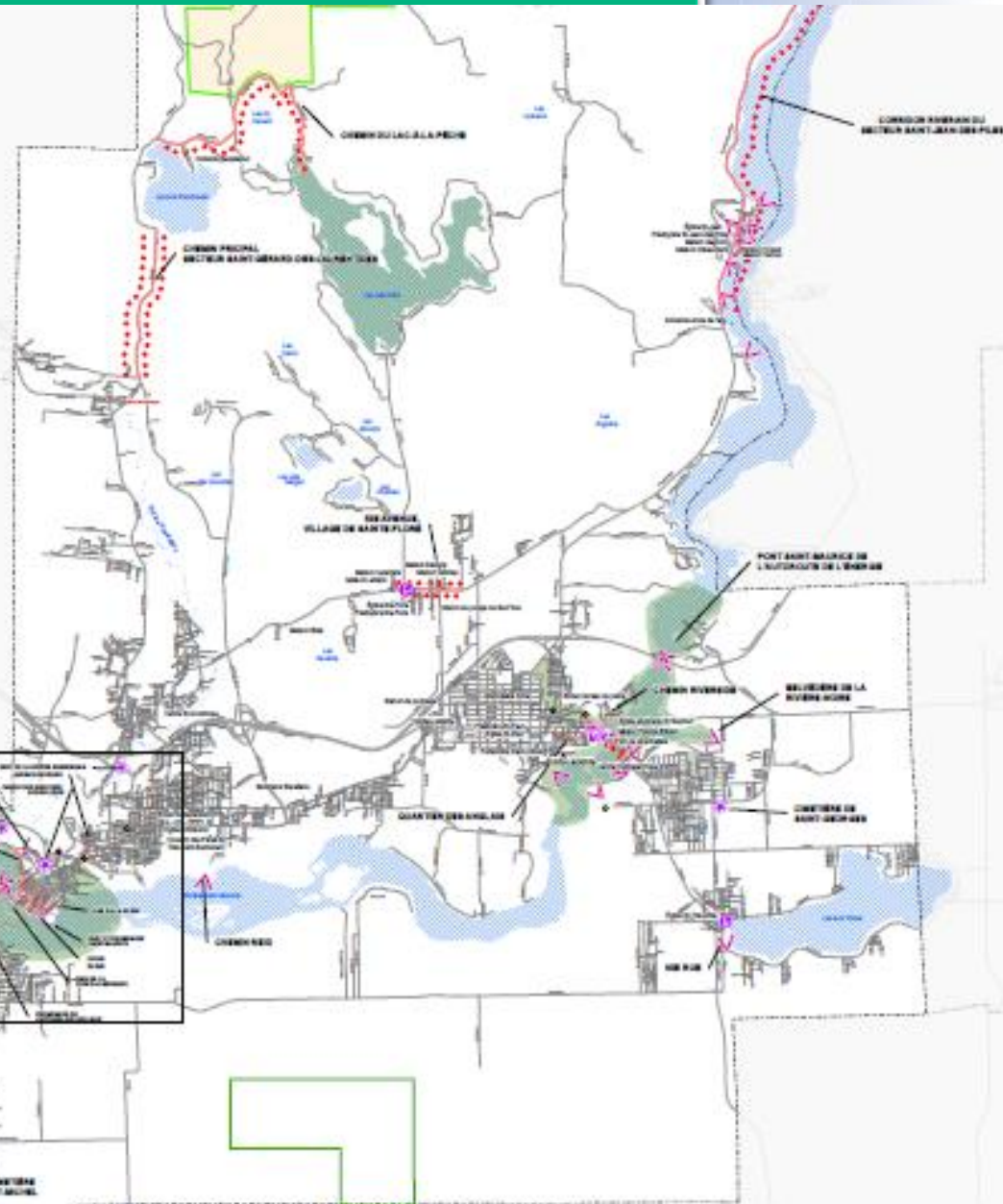
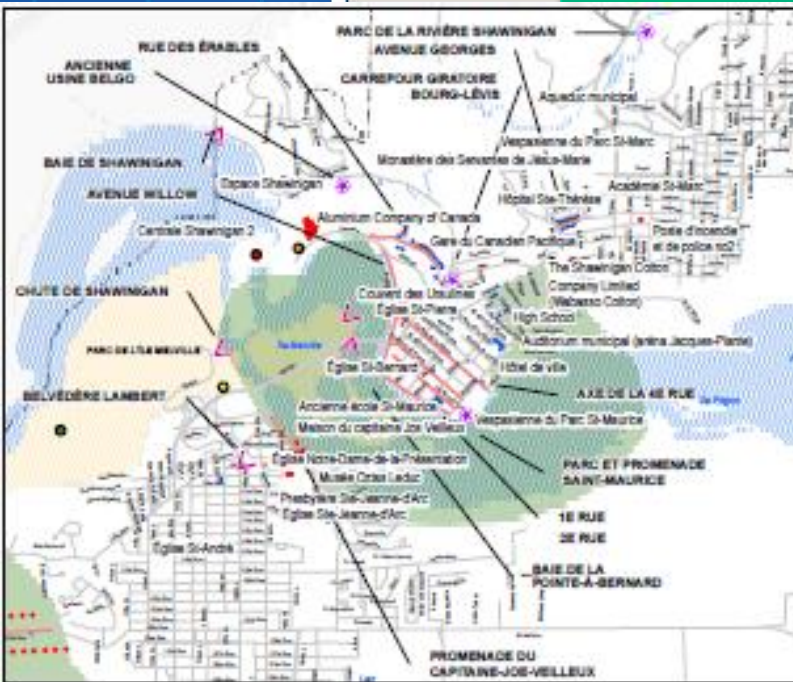
-6.8% PU  
+2.9% Zones de réserve

### LÉGENDE

- Rues\_CARRÉES
-  Périmètre urbain projeté (78.6 Km<sup>2</sup>)
-  Zone de réserve projetée (14.4 Km<sup>2</sup>)
-  Zone de réserve actuelle (13.9 Km<sup>2</sup>)
-  Périmètre urbain actuel (84.38 Km<sup>2</sup>)

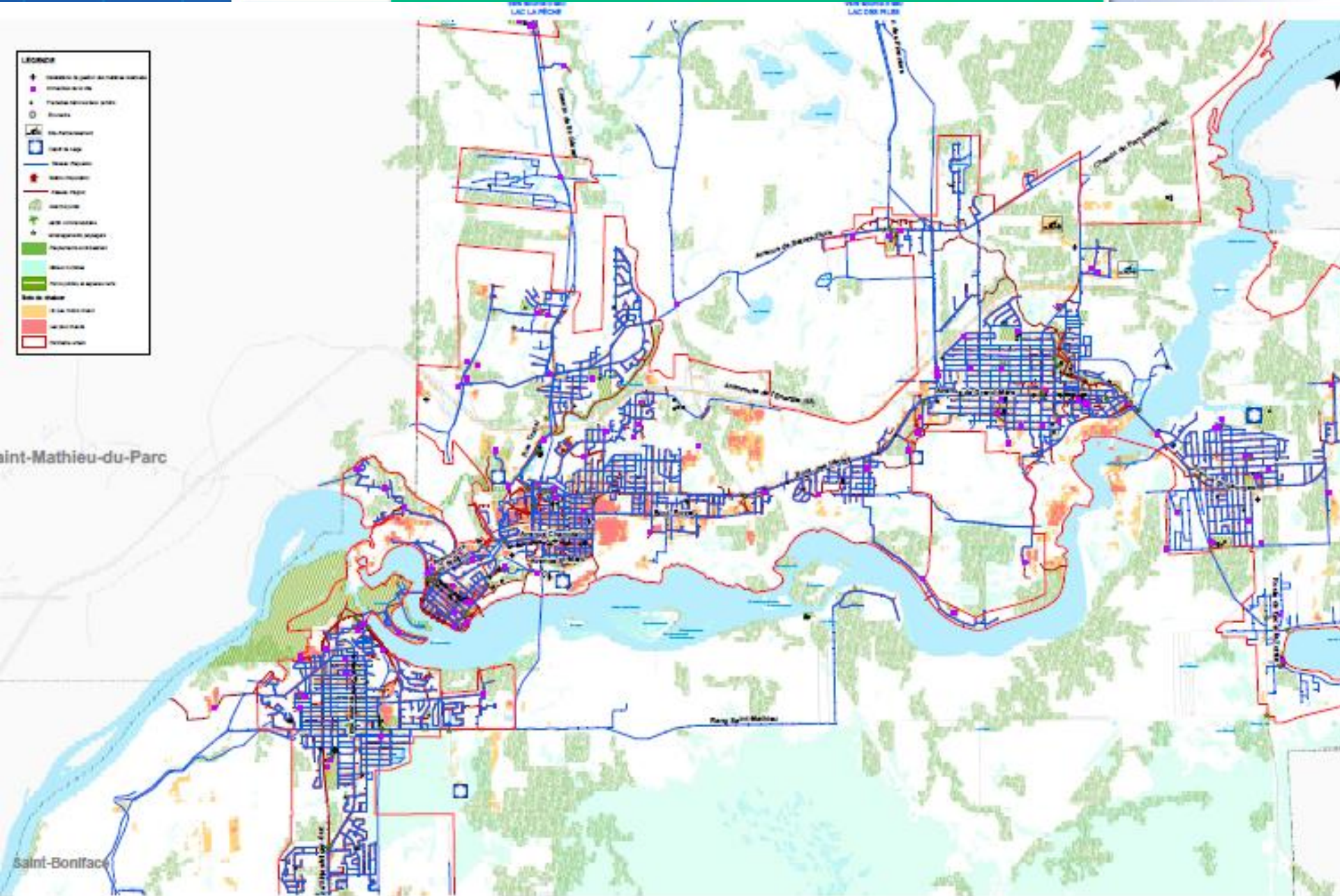


# PROJECTIONS TERRITORIALES:



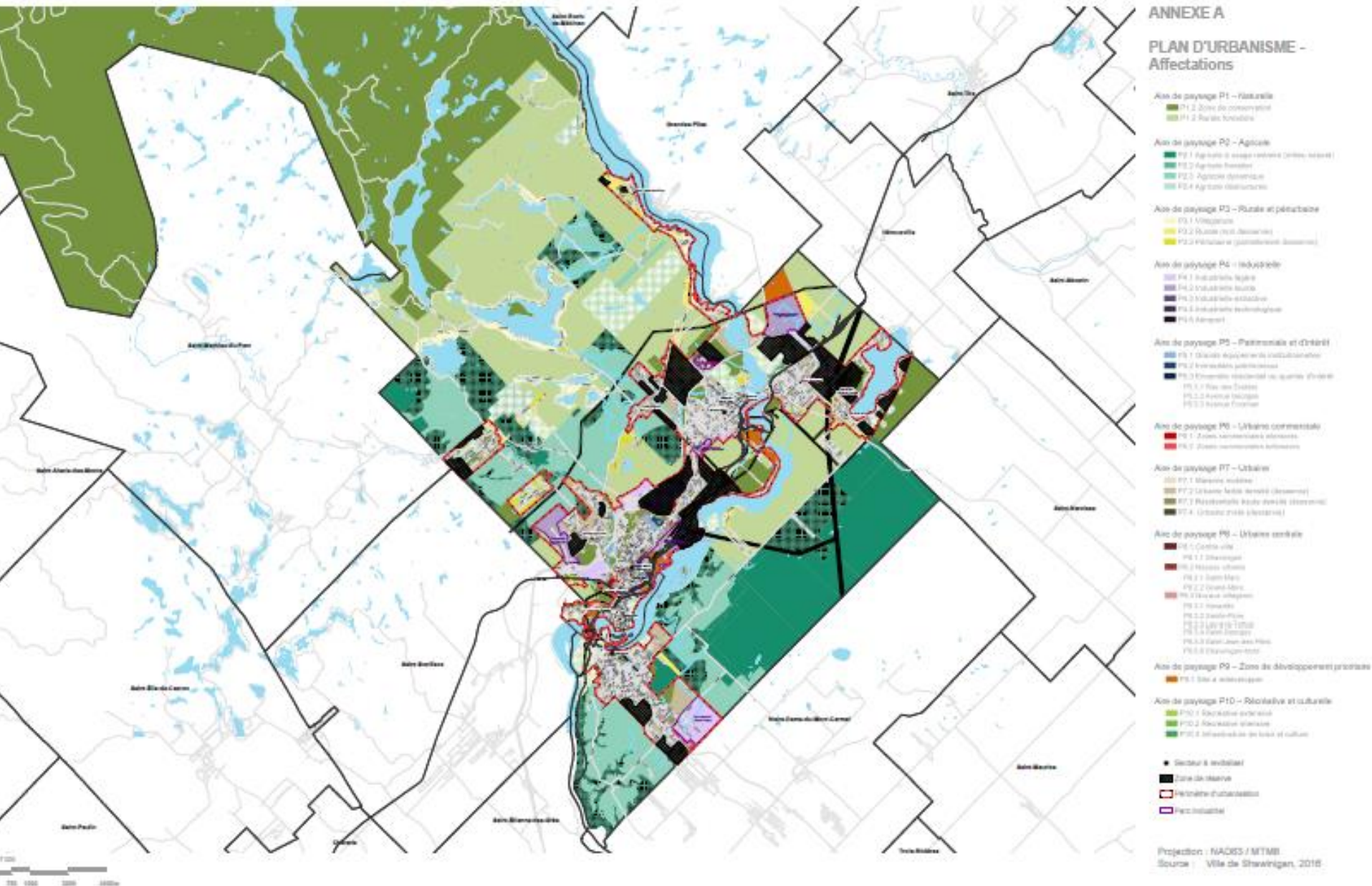


# PROJECTIONS TERRITORIALES:





# Aires d'affectation de type Schéma et plan d'urbanisme





## Le document complémentaire

### Dispositions réglementaires visant :

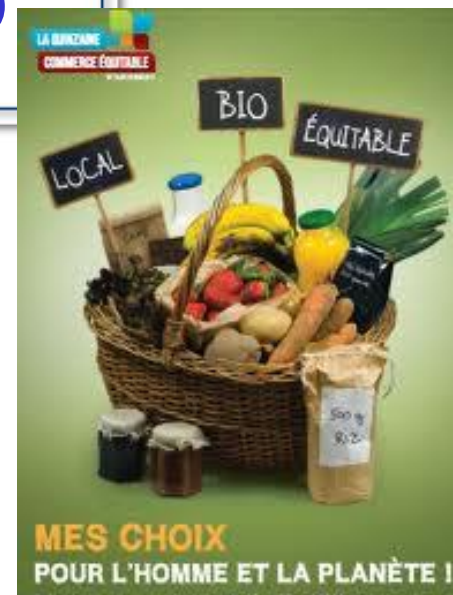
- Faire adopter des PAE;
- Faire adapter la réglementation municipale pour permettre la construction durable et l'encourager: tests d'infiltrométrie, toits verts, stationnements verts, etc
- Minimiser les îlots de chaleur et préserver les îlots de fraîcheur, en particulier dans les nouvelles constructions;
- Favoriser la biodiversité urbaine dans les développements résidentiels;
- Adopter des règlements d'urbanisme proactifs permettant, voir facilitant l'installation d'équipements d'énergie renouvelables à l'échelle résidentielle

# Le plan d'action du SADD

## ORIENTATION 5 Des modes de développement et de consommation durables

- 5.2 Élargir le principe d'écoresponsabilité à tous les niveaux d'action
- 5.3 Favoriser la consommation de produits locaux
- 5.4 Réduire les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air
- 5.5 Promouvoir les formes urbaines, les constructions écoresponsables et contrer l'étalement urbain

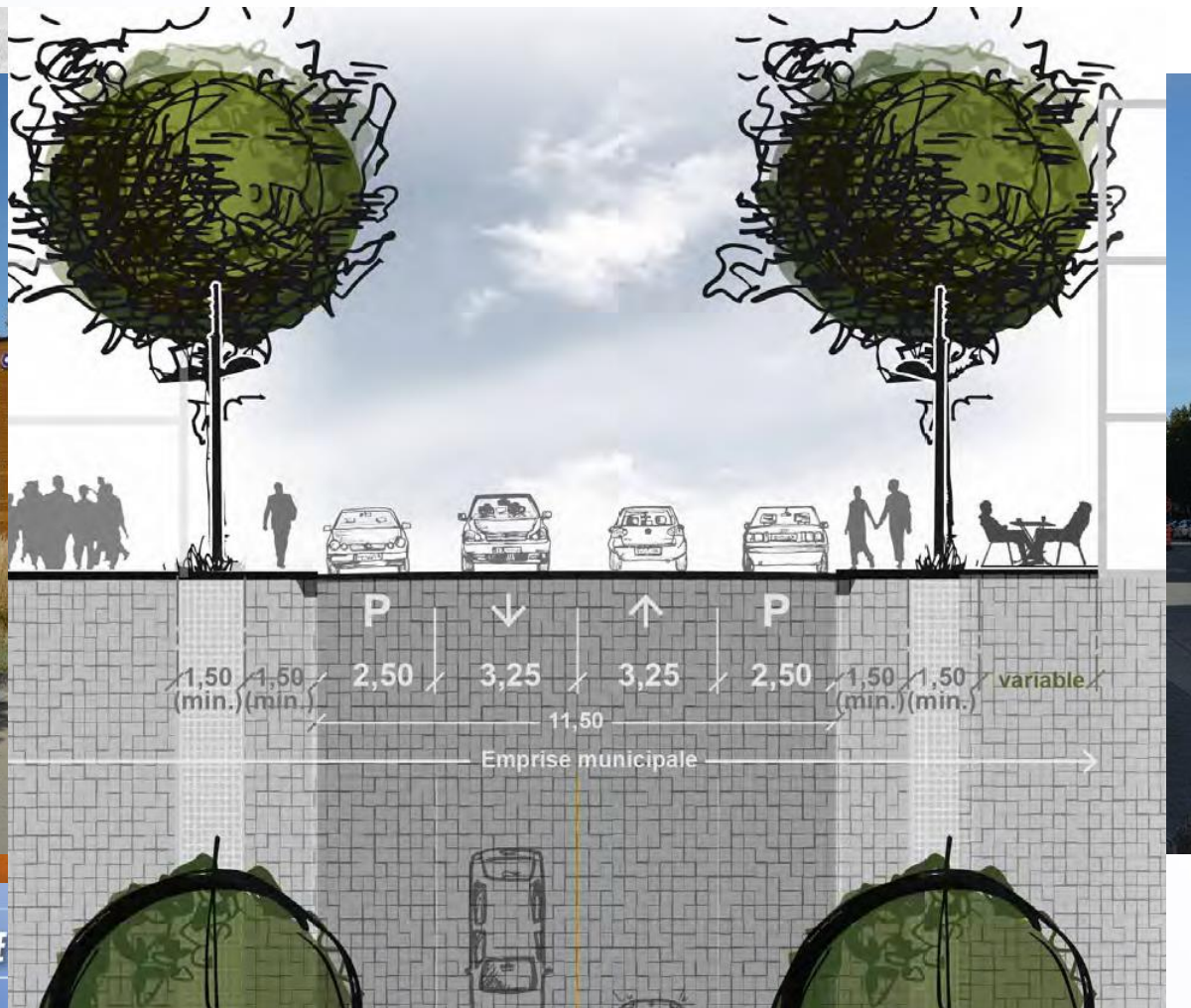
32 groupes de travail sur les 32 objectifs du schéma, y compris des fonctionnaires municipaux, des partenaires gouvernementaux, des associations, corporations et citoyens.





# Le plan d'action du SADD

## Réfection de rues



# Le plan d'action du SADD

De la *Shawinigan Chemicals...*  
Au Centre Gervais Auto (amphithéâtre municipal)





# Le plan d'action du SADD



**L'ÉNERGIE AU COEUR DES GENS**

**Requalification  
des grands espaces industriels**

# Le plan d'action du SADD



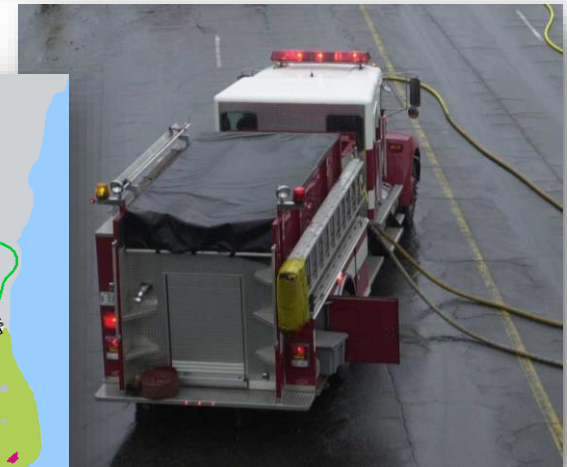
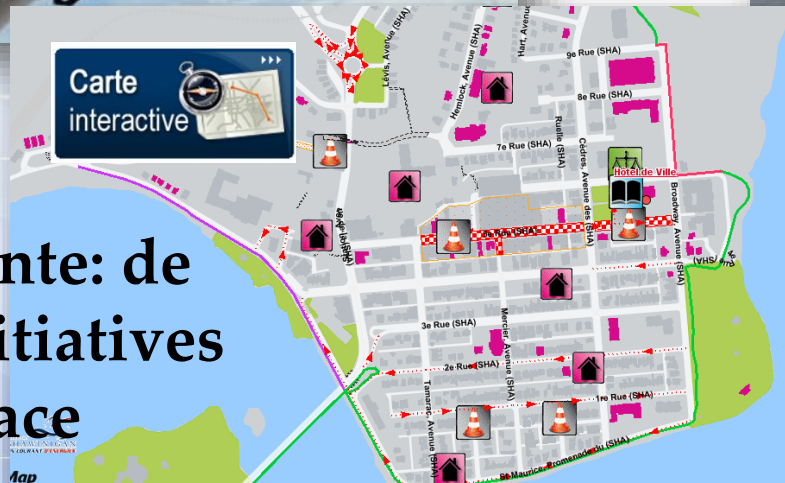


# Le plan d'action du SADD

## Objectif 2.2 Schéma d'aménagement et de développements durables

- Renforcer l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC)
- Tendre vers le concept de ville intelligente et de ville sensible, au service de son développement durable

# Le plan d'action du SADD



Ville intelligente: de nombreuses initiatives déjà en place

L'ÉNERGIE AU COEUR DES GENS



**L'ÉNERGIE AU COEUR DES GENS**

**Merci!**  
**Des questions?**



VILLE DE  
**SHAWINIGAN**  
**UN COURANT D'ÉNERGIES**